

# Train & sac à dos : randonner de gare en gare de la Grande Forêt de St-Hubert à la Gaume en passant par l'Ardenne méridionale



Les amateurs de randonnée peuvent se réjouir : cet été sifflera le départ du produit de randonnée Train & Sac à dos : 16 randonnées de gare en gare de la Grande Forêt de St-Hubert à la Gaume en passant par l'Ardenne méridionale © Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

Jean-Marc Decerf

 Publié le mardi 13 juillet 2021 à 07h38



0 

Les amateurs de randonnée peuvent se réjouir. Cet été sifflera le départ du produit de randonnée Train & Sac à dos : 16 randonnées de gare en gare de la Grande Forêt de St-Hubert à la Gaume en passant par l'Ardenne méridionale. Une belle manière de découvrir 3 magnifiques régions de Wallonie sans utiliser sa voiture. A tester dès maintenant en participant au challenge Train & Sac à dos ...

## **Train & Sac à dos, un nom évocateur**

Un trajet en train, un sac à dos et c'est parti pour une randonnée pédestre ! Concrètement le randonneur démarre et termine sa randonnée dans une gare. L'opportunité de se déplacer sans voiture et de profiter pleinement du voyage avec des lignes ferrées qui offrent de magnifiques paysages.

## **Des randonnées entre Famenne, Ardenne et Gaume**

L'ensemble des itinéraires permet de sillonner en plusieurs jours la Grande Forêt de Saint Hubert, l'Ardenne méridionale et la Gaume. Des paysages et ambiances diversifiés accompagnent le randonneur : immersions en forêt, traversées de villages typiques, rives de la Lesse, de la Lomme et de la Semois, paysages grandioses, ... En chemin, curiosités naturelles, patrimoniales et culturelles agrémentent la randonnée.

## **280 km de randonnée, 16 itinéraires**

Les randonnées peuvent s'étendre sur un ou plusieurs jours, selon le choix du marcheur. Sportive, culturelle, gastronomique, patrimoniale, ornithologique, ... il y'en a pour tous les goûts !

## **Des dépliants pratiques pour le randonneur**

Pour chaque randonnée, un dépliant gratuit en français et néerlandais est à disposition du randonneur. Celui-ci se compose d'une carte du parcours, d'un QR code pour suivre la randonnée sur smartphone, de belles photos et d'informations sur les principaux points d'intérêts rencontrés au cours de la randonnée. Toutes les informations pratiques (hébergements divers, restauration, transports en commun, informations touristiques, ...) y sont également pointées. Ces supports sont disponibles dans les différents organismes touristiques de la Grande Forêt de Saint-Hubert, du Parc naturel de Gaume et du Parc naturel de l'Ardenne méridionale. Un dépliant général présente les 16 randonnées avec une carte schématisant les différentes liaisons pédestres entre les 12 gares. Outre ces supports papier, des capsules web d'1 à 2 minutes donneront prochainement un aperçu des ambiances et spots traversés sur chaque randonnée.

## **Un challenge Train & Sac à dos**

Cet été 2021, les plus téméraires pourront participer au challenge Train & Sac à dos. Le défi ? Parcourir un maximum des 16 itinéraires et prendre la pose dans des endroits clés pour chaque itinéraire ! Attention les organisateurs ont fait preuve d'une cruelle créativité pour s'assurer que les challengers se sont bien rendus sur le terrain ! La récompense ? Un petit cadeau symbolique remis lors de l'inauguration prévue le 18/09/2021 mais surtout le plaisir de parcourir ce vaste territoire aux paysages et ambiances magiques ! Rendez-vous sur [www.trainetsacados.com](http://www.trainetsacados.com) pour compléter un formulaire en ligne.

## Des installations artistiques pour agrémenter la randonnée

Sur ces 280 km de randonnée, 12 installations artistiques prendront place d'ici le mois de septembre 2021. Leur petit plus ? outre leurs aspects esthétique et créatif, ces installations permettront aux randonneurs de s'amuser, observer, s'asseoir, pique-niquer, ...

### Quelques chiffres

- 280 km de randonnée au total
- 16 parcours de randonnée de gare en gare de 12 à 62 km
- 12 gares connectées
- 12 installations artistiques

### Partenariat

Ce produit touristique a été créé grâce à un partenariat entre le Parc naturel de Gaume, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le GAL Nov'Ardenne et la Grande Forêt de Saint-Hubert. Ce projet est soutenu par le Commissariat Général au Tourisme, le Programme Européen LEADER et les communes partenaires.

